



PROCÈS-VERBAL

11

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique et l'application Teams le **LUNDI 6 JUILLET 2020** à 13 h 00.

PARTICIPENT VIA L'APPLICATION TEAMS :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Craig Sauvé, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Georges Bourelle, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Andrée Mauger, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

SONT PRÉSENTS PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Peter F. Trent, membre du conseil d'administration

PARTICIPENT VIA L'APPLICATION TEAMS :

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, monsieur Sylvain Joly, secrétaire corporatif et madame Chantal Gauthier ainsi que messieurs Simon Carreau et Michel Théoret.

Les membres du conseil excusent l'absence de madame Marie Plourde. Tous les membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 13 heures, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2020-114 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 JUILLET 2020

PROPOSÉ par monsieur Georges Bourelle
APPUYÉ par madame Claudia Lacroix Perron

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société.

CA-2020-115 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 5 JUIN 2020

PROPOSÉ par monsieur Craig Sauvé
APPUYÉ par madame Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le 5 juin 2020.

CA-2020-116 PRENDRE ACTE DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONSULTATION PUBLIQUE PROJET PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie et grands projets et du secrétariat corporatif et du directeur Affaires juridiques

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Georges Bourelle
APPUYÉ par madame Laurence Parent

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU 1° de prendre acte du rapport de la commission de consultation publique sur le projet du Prolongement de la ligne Bleue soumis par le président du comité - Suivi des actifs, conformément à la Politique corporative « Consultation publique - réseau du métro » (PC 1.14);

2° de mandater le Secrétaire corporatif de la Société de déposer ce rapport auprès des instances municipales compétentes et d'entreprendre auprès de celles-ci toute autre démarche visant l'adoption du règlement édictant les règles d'urbanisme que doit respecter la Société dans la réalisation des travaux visés par le projet du prolongement de la ligne Bleue.

	IMPUTATION
Règlement d'emprunt	R-177-1

CA-2020-117 PRENDRE ACTE DU PLAN D'ACTION EN RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS ÉMISES DANS LE RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie et grands projets

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Craig Sauvé
APPUYÉ par monsieur Philippe Schnobb

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de prendre acte du plan d'action de la STM en réponse au rapport de la commission de consultation publique sur le projet du Prolongement de la ligne Bleue soumis par le président du comité - Suivi des actifs, conformément à la Politique corporative « Consultation publique - réseau du métro » (PC 1.14).

	IMPUTATION
Règlement d'emprunt	R-177-1

CA-2020-118 DÉCRÉTER L'ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ OU PAR EXPROPRIATION DES
IMMEUBLES REQUIS DANS LE CADRE DU PROJET DU CENTRE D'ATTACHEMENT
NORD-OUEST - CANO
6000007436

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie et grands projets

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Catherine Morency
APPUYÉ par monsieur Craig Sauvé

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° de décréter l'acquisition par la Société de transport de Montréal (ci-après la « Société »), de gré à gré ou par expropriation, des immeubles requis dans le cadre du projet du centre d'attachement nord-ouest (ci-après « CANO »), lesquels sont identifiés à l'annexe A jointe à la présente pour en faire partie intégrante;
 - 2° le tout en contrepartie d'indemnités à verser en fonction notamment d'évaluations effectuées par un évaluateur agréé et déterminées par le Tribunal administratif du Québec en l'absence d'entente entre les parties concernées. L'acquisition de chaque immeuble, incluant notamment les montants d'indemnités à verser en contrepartie, fera l'objet d'une autorisation spécifique par la Société conformément à la réglementation en vigueur;
 - 3° d'autoriser la Directrice de projets principale - Interfaces municipales et commerciales à donner toute autorisation ou d'effectuer toute demande nécessaire pour donner effet à la présente recommandation.

	IMPUTATION
Compte	547150
Ordre interne	206110
Règlement d'emprunt	R-206

CA-2020-119 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration ayant été étudiés

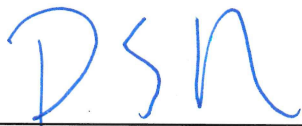
UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU de lever la séance à 13 h 12.

Les résolutions CA-2020-114 à CA-2020-119 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire corporatif



SYLVAIN JOLY